

COMMUNIQUE DE PRESSE

Présentation et lancement de la e-Carte Avantages Jeunes 2020-2021

Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, **Patrick Molinoz**, vice-président en charge de la jeunesse, de la vie associative, de la laïcité, de l'innovation et du développement numérique des territoires, et **Denis Lamard**, président du Centre régional d'Information Jeunesse Bourgogne-Franche-Comté (Crij) et conseiller régional délégué à la jeunesse et à la vie associative, **vous invitent à la présentation et au lancement de la e-Carte Avantages Jeunes 2020-2021** :

Vendredi 28 août 2020 à 17 heures

au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
salle Victor Hugo - 4 square Castan - à Besançon

Par mesure de prévention contre la propagation du Covid-19, le port du masque est rendu obligatoire pour toutes les personnes qui seront présentes à la conférence de presse ; la jauge est fixée à 30 personnes maximum.

Merci de confirmer votre présence avant le 27 août par téléphone (03 81 21 16 10) ou par mail (contact@avantagesjeunes.com).

Pour les journalistes, la conférence de presse sera également retransmise par visioconférence Zoom et permettra à ceux qui le souhaitent de poser leurs questions grâce à l'option « converser » du menu situé en bas de l'écran. Les questions seront relayées par l'animateur aux interlocuteurs concernés. Pour se connecter : <https://us02web.zoom.us/j/89742962800>

Pour le grand public, la conférence de presse sera retransmise en direct sur la page Facebook de la e-Carte Avantages Jeunes (facebook.com/carteavantagesjeunes) et sur la plateforme Twitch.tv (twitch.tv/avantagesjeunes).

Elle sera suivie de la signature de la convention de partenariat entre le Crij et la Banque Populaire Bourgogne-Franche-Comté, et d'un concert de Tom Rochet (jeune Belfortain finaliste de The Voice 2020) et de Flaur (jeune talent sélectionné par le Clap : Comité local d'aide aux projets*).

La e-Carte Avantages Jeunes est une action du Crij et du réseau Information Jeunesse de Bourgogne-Franche-Comté soutenue par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Vendue 8 euros et valable du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021, elle proposera à tous les moins de 30 ans plus de 3 200 réductions et gratifications pour la culture, les loisirs, le sport et la vie quotidienne, consenties par plus de 2 000 partenaires en Bourgogne-Franche-Comté.

Les principales nouveautés de l'édition 2020-2021 :

- **La carte Avantages Jeunes devient la e-Carte Avantages Jeunes** : les jeunes auront la possibilité de choisir une version 100 % dématérialisée de leur e-Carte Avantages Jeunes qui leur permettra de découvrir et d'utiliser la totalité des avantages grâce à leur smartphone depuis avantagesjeunes.com (sans avoir forcément la carte physique et le livret papier avec eux) ;
- **La commande en ligne et le retrait gratuit en point relais** : à partir du 1^{er} septembre, les jeunes auront la possibilité de commander leur e-Carte Avantages Jeunes en ligne et de la retirer en point relais. La Banque Populaire de Bourgogne-Franche-Comté s'engage dans un partenariat expérimental avec le Crij et mobilisera 77 agences de son réseau comme « point relais » de la e-Carte Avantages Jeunes 2020-2021 ;
- **La complémentarité de la e-Carte Avantages Jeunes et du Pass Culture** : les jeunes de 18 ans qui s'inscrivent au Pass Culture pourront obtenir une e-Carte Avantages Jeunes dématérialisée grâce à leur crédit Pass Culture. Tous les jeunes de 18 ans titulaires de la e-Carte Avantages Jeunes qui ne sont pas inscrits au Pass Culture pourront y accéder depuis avantagesjeunes.com.

* Le Clap est un dispositif destiné à soutenir les jeunes talents et porteurs de projet ; soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté, il est géré par le Crij et le réseau Information Jeunesse (energiejeune.fr).

Contacts presse :

· Centre régional d'Information Jeunesse :

Sébastien MAILLARD (Directeur du Crij) – sebastien.maillard@jeunes-bfc.fr – tél. : 03 81 21 16 05 ou 06 16 73 26 50

· Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél. : 03 80 44 34 66

Laure HUBIDOS – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél. : 03 81 61 61 08